

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES RESTRICTIONS SUR LES ÉCHANGES
AVEC L'ITALIE

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse au ministre suppléant du Commerce. A-t-on apporté récemment des changements dans les droits de douane canadiens ou dans les règlements et les tarifs d'importation tendant à restreindre les exportations italiennes vers notre pays et, partant, l'achat par les Italiens de marchandises canadiennes, de bétail surtout?

M. l'Orateur: Je pense que cette question devrait figurer au *Feuilleton*. S'il s'agit d'une question urgente, on pourrait l'inscrire au *Feuilleton* ou en donner préavis à la présidence afin d'en discuter au moment de l'ajournement. La question recevrait alors une priorité.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PROTESTATIONS CONTRE LA VENTE D'ARMES
AU BIAFRA ET AU NIGERIA

M. Bernard Dumont (Frontenac): Je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le ministre peut-il nous assurer que des protestations ont été faites à tous les pays qui fournissent des armes tant au Biafra qu'au Nigeria?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, l'attitude du gouvernement canadien à cet égard est bien connue du monde entier et d'eux-mêmes grâce aux déclarations du premier ministre du Canada.

LE BIAFRA—L'APPLICATION DE LA RECOMMANDATION DU COMITÉ

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné la répétition de nouvelles contradictoires sur les bombardements au Biafra, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dira-t-il quelles mesures il a prises depuis novembre pour appliquer la première recommandation du comité des affaires extérieures et de la défense nationale?

M. l'Orateur: J'estime que la question posée par le député a un caractère très général. Il demande au ministre de faire une déclaration d'ordre général sur les mesures qu'aurait prises son ministère ou le gouvernement. Sous cette forme, la question n'est pas réglementaire.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LA PARTICIPATION DE L'ONTARIO

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si son ministère a une proposition spéciale à formuler ou s'il consent à faire un compromis pour répondre aux objections du gouvernement de l'Ontario, et faciliter ainsi le plus rapidement possible la participation de cette province au programme national d'assurance frais médicaux.

M. l'Orateur: Je crois que la question a peut-être le même caractère que la précédente. Elle est très générale. A mon avis, le député demande une déclaration concernant un programme politique. Dans les circonstances actuelles, la question est irrecevable, à moins d'être posée en termes très précis. J'estime qu'on devrait la discuter à l'heure de l'ajournement.

M. Haidasz: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser ma question autrement. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il l'intention de conférer, avec le premier ministre de l'Ontario, des problèmes de cette province concernant le programme national d'assurance frais médicaux?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je le ferai volontiers si le premier ministre ontarien m'y invite.

LES SPORTS

L'ÉQUIPE NATIONALE—L'INVITATION À
L'ASSOCIATION CANADIENNE

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En ce qui concerne les récents entretiens du ministre avec les dirigeants du hockey, sur l'avenir de notre équipe nationale, le ministre nous dirait-il si on y avait invité les représentants de l'Association canadienne de hockey? Sinon, pourquoi pas?

M. l'Orateur: Cette question pourrait être discutée ce soir, au moment de l'ajournement.

M. Simpson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Sauf votre respect, il s'agit de l'équipe nationale de hockey du Canada, dont le gouvernement se porte garant jusqu'à un certain point. Le ministre a annoncé à la Chambre qu'il examinerait la question avec